BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2015

****

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30 **Coefficient : 2**

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à <u>toutes les questions</u> de la 1ère partie.
10 points

Le candidat traitera <u>au choix un seul</u> des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10
La feuille **Annexe page 10** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à <u>toutes les questions</u> de la 1ère partie.
10 points

Questions d'Histoire

1. Choisissez la proposition qui caractérise le mieux le fonctionnement d'une organisation supranationale (1 point) :

   - dans une organisation supranationale une décision prise s'applique à tous les États-membres.
   - dans une organisation supranationale une décision prise par un État-membre doit s'appliquer à tous les autres Etats-membres.
   - dans une organisation supranationale les institutions communautaires n'ont qu'un rôle de conseil auprès des Etats membres.

2. Donnez deux dates clés de l'évolution des institutions de la Cinquième République en justifiant brièvement chaque choix (2 points).

3. « Les nouveaux Etats indépendants de l'Afrique subsaharienne doivent compter avec le contexte international » : donnez deux arguments permettant de justifier cette affirmation (2 points).

Questions de Géographie

4. Localisez et nommez sur le fond de carte en annexe (2 points) :
   - Deux pays émergents.
   - Deux places financières de rang mondial.

5. Recopiez chacun des domaines suivants et citez pour chacun un acteur contribuant à l'influence de la France dans le monde (1,5 point) :
   - Domaine politique.
   - Domaine économique.
   - Domaine culturel.

6. Identifiez trois caractéristiques des pays en marge de la mondialisation parmi les propositions suivantes (1,5 point) :
   - Une faible participation aux échanges mondiaux.
   - Un fort secteur industriel.
   - Des investissements étrangers faibles.
   - Un niveau de développement élevé.
   - Une part peu importante de la population vivant sous le seuil de pauvreté.
   - Une grande dépendance à l'aide internationale.

SECONDE PARTIE

*Le candidat traitera **au choix un seul** des quatre exercices*
10 points

Exercice 1 :

Thème général : *L'Europe de 1945 à nos jours*
Sujet d'étude : Berlin, une ville dans l'histoire de 1945 à nos jours.

Document 1 : Potsdamer Platz et Leipziger Platz

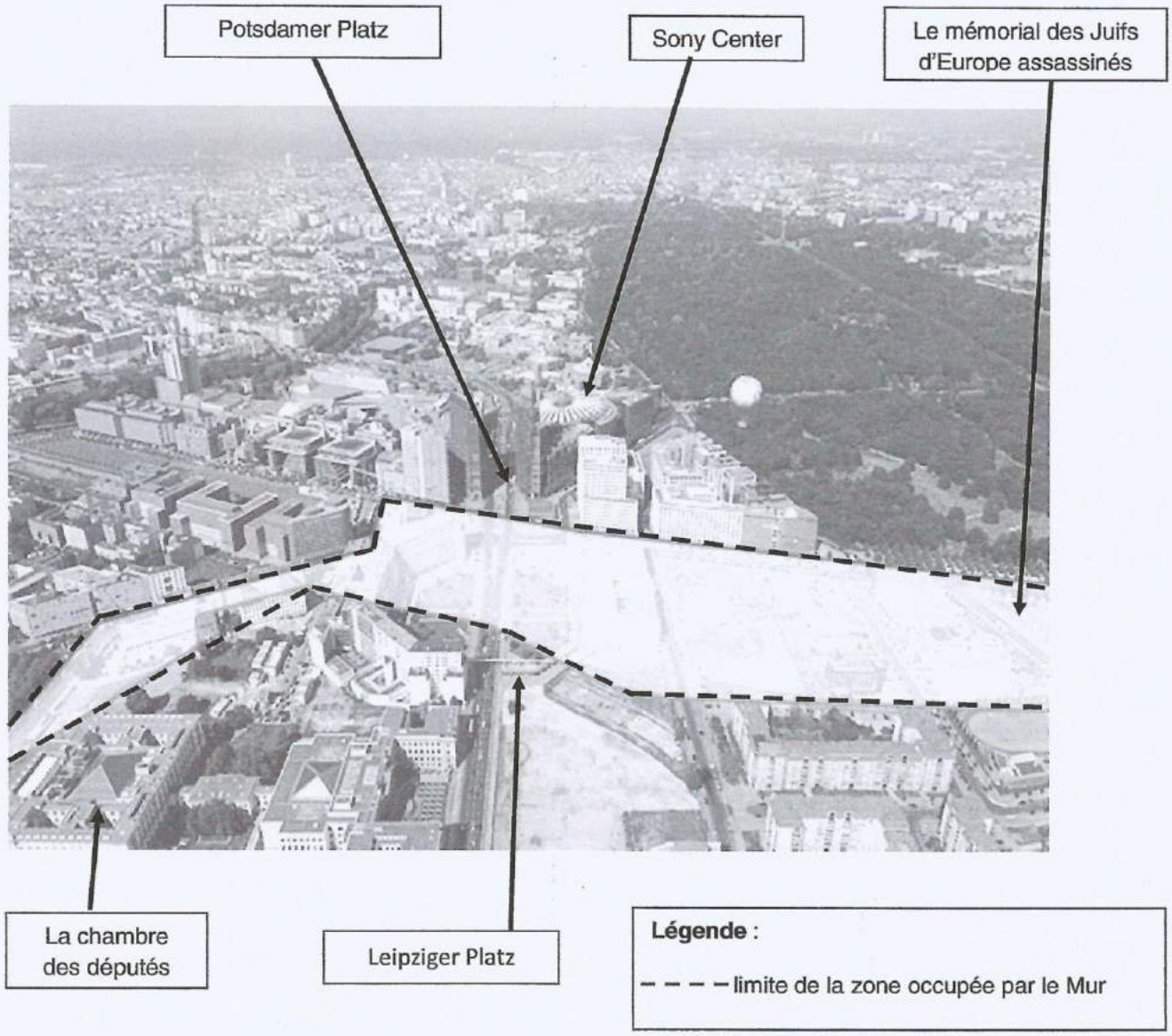

Cette photographie aérienne permet de localiser une partie du tracé du Mur. Il était, ici, constitué d'un double mur et d'une zone sécurisée dont la taille pouvait varier entre cinq et plusieurs centaines de mètres. Il a désormais complètement disparu et l'espace libéré a été réaménagé.

D'après le site de la Ville de Berlin (janvier 2015)
Source : http://www.berlin.de/mauer/luftbild/potsdamer-platz/index.fr.html

Document 2 : l'évolution de la Potsdamer Platz

La Potsdamer Platz de Berlin est l'exemple le plus marquant du renouveau urbain qui a transformé Berlin en un « nouveau Berlin » au cours des années 1990, bien qu'il ne s'agisse pas, à strictement parler, d'une place. Le quartier d'aujourd'hui consiste en trois ilots connus sous le nom de Daimler City ou quartier DaimlerChrysler (1998), Sony Center (2000) et Beisheim Center (2004) qui ont littéralement métamorphosé le terrain vague abandonné où passait jusqu'en 1989 le Mur de Berlin séparant l'Est et l'Ouest.
Historiquement, on compte trois phases distinctes dans l'Histoire de cette place légendaire. Dans les années 1920, la Potsdamer Platz, où furent installés les premiers feux de circulation en Europe, était le cœur et le nœud de communication de la métropole, la ville d'Europe la plus trépidante en son âge d'or, bourdonnante de commerces, de trafic et de loisirs. Tas de ruines après la Seconde Guerre mondiale, elle resta jusqu'en 1989 un no man's land sans vie, une bande de terrain sablonneux connu comme le cul de sac divisant l'Est et l'Ouest de Berlin. Après la chute du Mur, sa résurrection fut assurée par des consortiums d'investisseurs internationaux et les architectes internationaux les plus prestigieux tels Renzo Piano, Helmut Jahn, Richard Rogers, Arata Isozachi et Rafael Moneo.

D'après le site de la Ville de Berlin (janvier 2015)
Source : http://berlin.de/orte/sehenswuerdigkeiten/potsdamer-platz/index.fr.php

Questions :

1. En quoi ces deux documents sont-ils complémentaires ?

2. Rappelez à quels moments historiques est liée l'histoire du Mur.

3. Après la chute du Mur de Berlin, quelles ont été les transformations architecturales du quartier de la Potsdamer Platz ?

4. En quoi ces deux documents aident-ils à comprendre que Berlin est à la fois un lieu de mémoire et le symbole de l'unité retrouvée ?

Exercice 2 :

Thème général : *L'Europe de 1945 à nos jours*
Sujet d'étude : l'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire.

D'une Espagne à une autre, d'une Espagne à des Espagnes

Plus rien n'est comme avant en Espagne. Dictature jusqu'à la mort de Franco en 1975, elle est désormais une démocratie solide qui a toute sa place dans l'Europe. Alors qu'il s'agissait d'un Etat unitaire, elle se rapproche aujourd'hui d'un Etat fédéral. Son économie constitue jusqu'à la crise l'une des plus dynamiques d'Europe. En même temps, certaines valeurs qui étaient des marqueurs de l'identité et de la culture espagnoles sont parfois remises en cause.
C'est comme si le vent de liberté et d'espoir qui avait soufflé dans les années 1970 ne s'était jamais arrêté et avait permis de rattraper le temps perdu. Pourtant, l'Espagne doit faire face à certaines fragilités, comme le terrorisme basque, tandis que l'attentat du 11 mars 2004 reste un lourd traumatisme. Par sa position géographique, elle est devenue l'une des principales portes d'entrée de l'eldorado[1] européen pour des milliers d'émigrés clandestins d'Afrique. [...]
Juan Carlos Ier conduit le pays sur la voie de la démocratie. Il prône la réconciliation nationale et propose la décentralisation aux régions à forte identité culturelle - Catalogne et Pays Basque -, pour éviter toute menace de désintégration du pays et pour que la démocratie ne reste pas à l'état d'embryon. Durant la période de « transition », de 1975 à 1978, il écarte les derniers éléments franquistes et rétablit les libertés fondamentales. Adolfo Suarez, nommé Premier Ministre, doit faire reconnaître la monarchie par les partis républicains, car le roi constituera la clé de voûte du nouveau système politique. [...]
La Constitution adoptée en 1978 précise d'une part, « l'unité indissoluble de la nation » mais, d'autre part, « reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles ». L'Espagne abandonne de cette manière la devise franquiste « *Una, Libre, Grande* » (Unie, Libre, Grande), et devient un Etat régional pour satisfaire les particularismes locaux, comme pour souligner une volonté partagée de tourner la page et se porter résolument vers l'avenir.

1. Eldorado : lieu imaginaire où l'on peut s'enrichir facilement.

François Le Moal, *Diploweb.com, la revue géopolitique,* 3 avril 2009
http://www.diploweb.com/D-une-Espagne-a-une-autre-d-une.html

Questions :

1. Quel est le sujet de ce texte ? Justifiez votre réponse

2. Quelles formes d'évolutions politiques l'Espagne a-t-elle connues depuis les années 1970 ?

3. Expliquez le passage souligné.

4. A la date du document, à quels défis l'Espagne était-elle confrontée ?

Exercice 3 :

Thème général : *la France dans le monde*
Sujet d'étude : Les Français dans le monde

Document 1 : extraits du rapport *L'expatriation des Français, quelle réalité ?*

Le nombre total des Français vivant à l'étranger serait donc compris entre 1,5 et 2 millions de personnes. Cette communauté connaît une croissance très significative depuis le début des années 2000. D'après la Maison des Français à l'étranger, elle s'établirait entre 3 % et 4 % par an au cours des dix dernières années (soit environ 60 à 80 000 personnes par an). Rappelons que sur la même période, la population française (France métropolitaine, hors Mayotte) a cru, en moyenne de + 0,6 % par an. Ces données confirment ainsi le constat que de plus en plus de Français font le choix de s'installer à l'étranger, en nombre absolu, mais aussi en pourcentage de la population et que ce mouvement est ancien. [...]
Les cinq premiers pays d'accueil d'une communauté française, selon le registre, sont la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne. Ces pays accueillent chacun une communauté supérieure à 110 000 Français, et concentrent à eux cinq près de 40 % des Français établis à l'étranger. Les cinq suivants (Espagne, Canada, Israël, Maroc et Italie) accueillent plus de 46 000 Français chacun. La grande majorité des expatriés français vit en Europe, dans des pays proches de la France [...].
60 % des Français de l'étranger ont entre 18 et 60 ans. Les populations mineures représentant quant à elles 22 % du total et les plus de 60 ans, 14 %. [...] Ceci souligne le fait que la population française expatriée est en majorité une population en âge de travailler, dont la principale motivation au départ est l'opportunité professionnelle [...].
Plus de la moitié des Français de l'étranger qui ont répondu à l'étude de la Maison des Français de l'étranger ont une formation de niveau Master ou Doctorat. Cela souligne le fait qu'un niveau élevé d'étude permet une plus grande mobilité.

Source : rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île de France, *Les Français à l'étranger - l'expatriation des Français, quelles réalités ?*, mars 2014.

Document 2 : évolution de la population française inscrite par région du monde de 1995 à 2013, hors Union Européenne

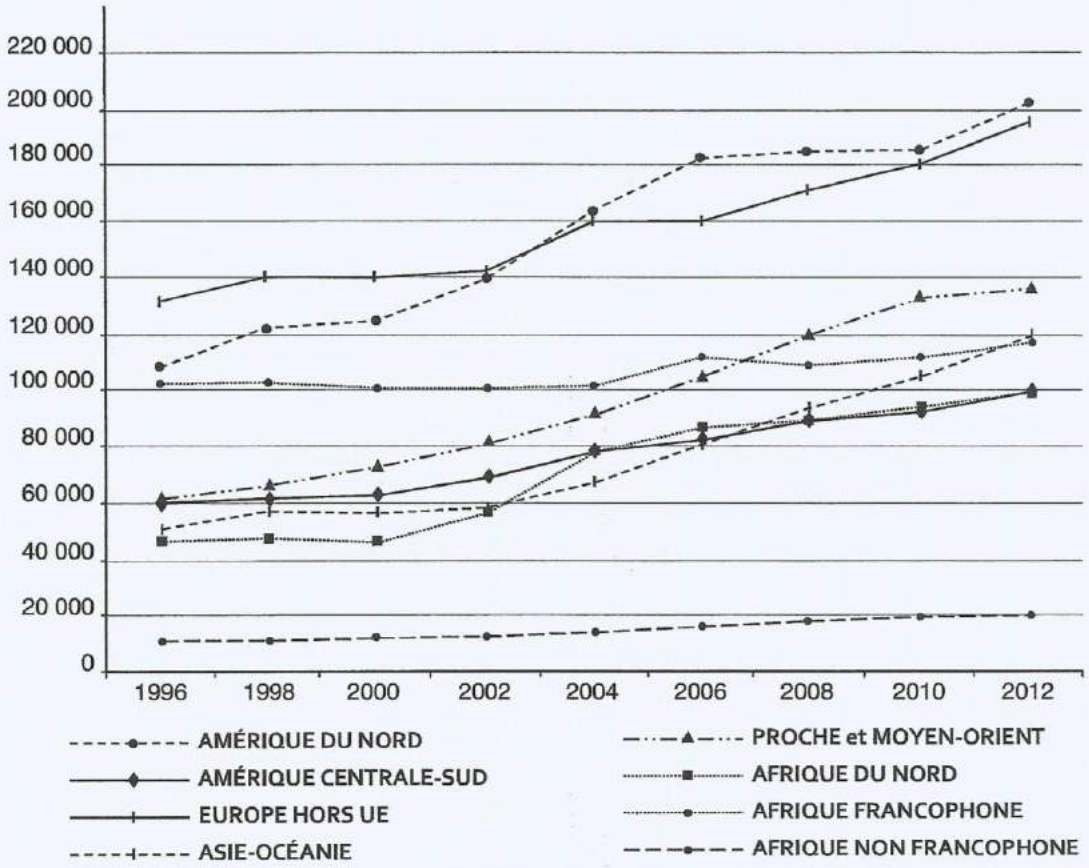

Source : Ministère des Affaires étrangères, Registre mondial des Français établis hors de France (2012).

Questions :

1. Présentez les documents en montrant ce qui les rend complémentaires.

2. Comment évolue le nombre des Français vivant à l'étranger ? Donnez un exemple significatif provenant d'un document.

3. Quelles sont les régions du monde les plus attractives pour les Français expatriés ? Expliquez les raisons de cette expatriation.

Exercice 4 : Thème général : *la France dans le monde*
Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde

Document 1 : Les capacités militaires françaises en 2013

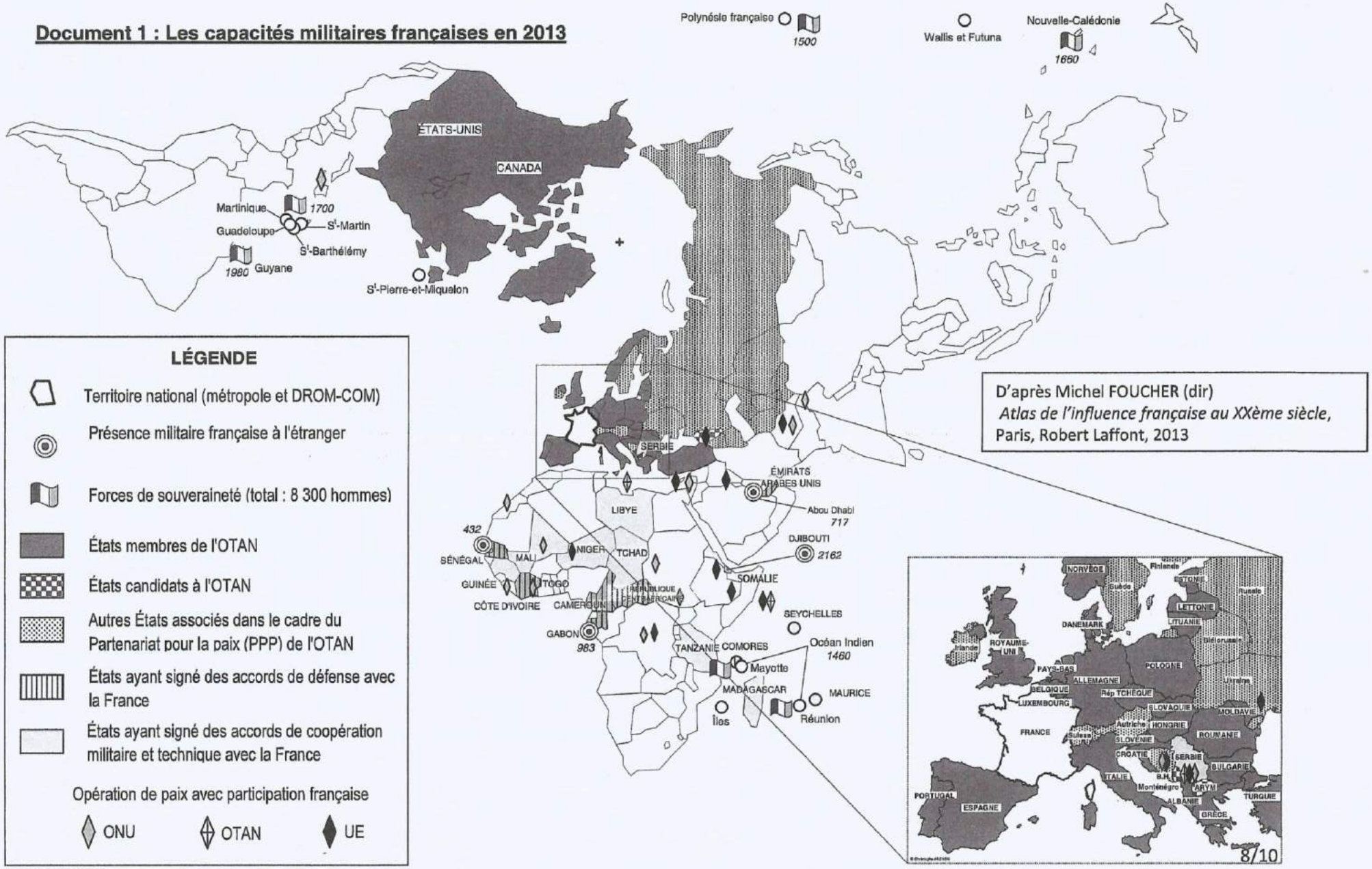

D'après Michel FOUCHER (dir)
Atlas de l'influence française au XXème siècle,
Paris, Robert Laffont, 2013

HG2SNC1

Document 2 : la frégate Surcouf en mission au large de la Somalie dans l'océan Indien

Du 18 au 24 décembre 2012, dans le cadre de l'opération européenne de lutte anti-piraterie Atalante, la frégate Surcouf (en arrière-plan) a escorté le MV Rockway Bell (premier plan), un cargo de 25 000 tonnes en route vers le Kenya.

Ministère de la Défense
Source : www.defense.gouv.fr (novembre 2014).

Questions :

1. Présentez les deux documents. En quoi sont-ils à la fois différents et complémentaires ?

2. De quelle action est-il question dans le document 2 ? D'après la carte, à quels autres titres la France est-elle engagée dans la même région ?

3. Au sein de quelles organisations la France agit-elle en matière militaire et de maintien de la paix ?

4. Quel est l'acteur clé des interventions françaises évoqué dans ces documents ? Connaissez-vous d'autres acteurs qui participent aussi aux engagements de la France et des Français dans le monde ?

ANNEXE
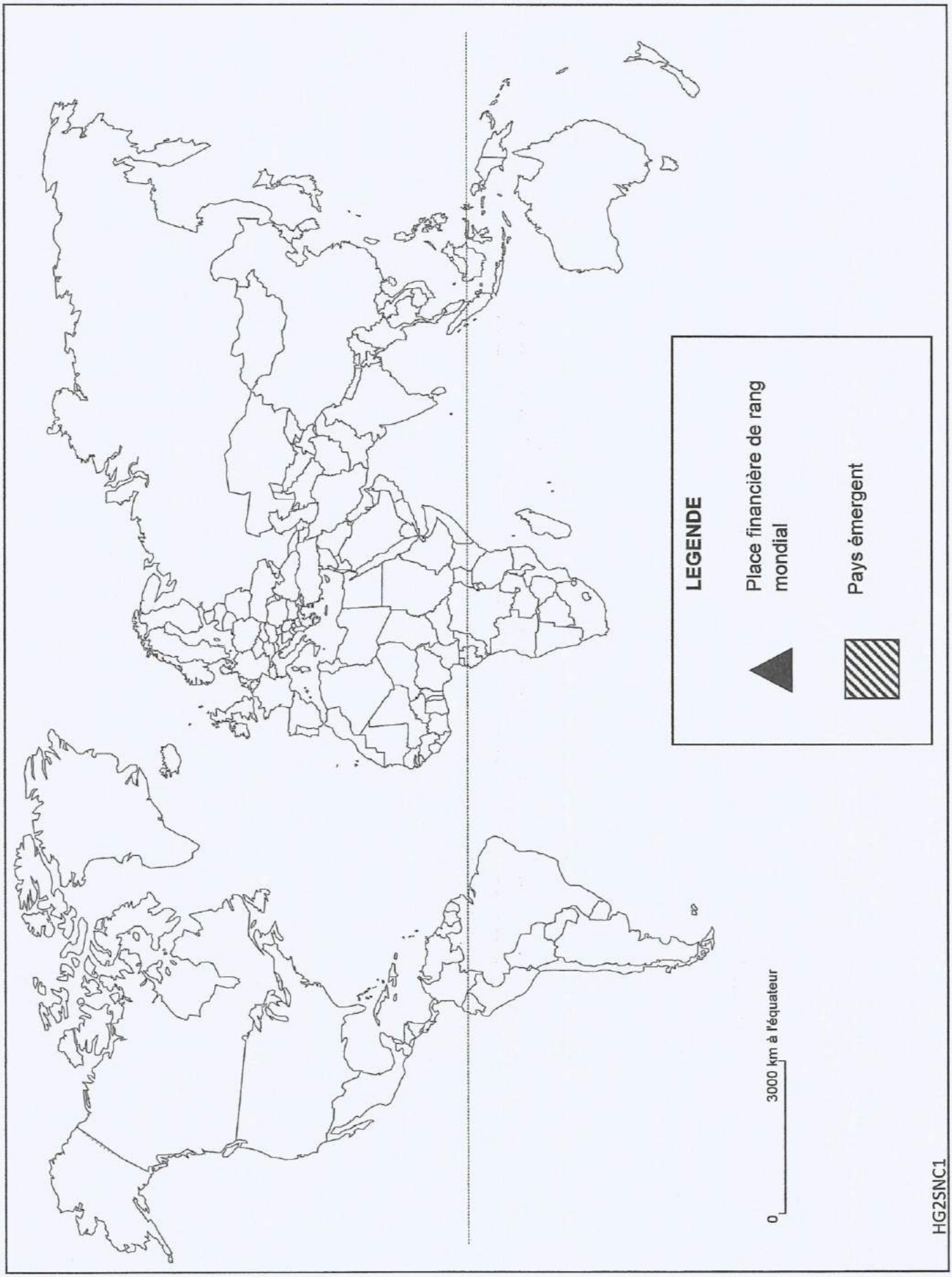
A RENDRE AVEC LA COPIE